



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES TIREURS VÉTÉRANS

Francis ROSSI, Président
Route de Lausanne 22, 1303 Penthaz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Samedi 11 février 2017 Salle polyvalente, Chavornay

PRÉSIDENCE : Francis ROSSI, Président.

Le président a l'insigne honneur et le privilège de présider à notre association et déclare ouverte la 106^{ème} assemblée générale. Il constate que l'assemblée de ce jour a été dûment convoquée selon l'article 14 des statuts. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'étant parvenue et, valablement constituée, elle est à même de délibérer.

SOUHAITS DE BIENVENUE

Le président exprime son sentiment de fierté après sa première année à la tête de notre association, et souhaite à tous la plus cordiale des bienvenues en cette salle polyvalente. Il tient à remercier les membres de leur nombreuse présence et salue tout particulièrement la présence de nombreux invités :

Nos Présidents d'honneur MM. Willy DURUZ, Benjamin MARGUERAT et Michel TALON, ainsi que Jean-Pierre KUNZ, vice-président de l'Association suisse des tireurs vétérans et Madame Jovanka FAVRE, conseillère municipale de Chavornay.

Nos membres d'honneur : Dionys MARET, André GROGNOZ, Jean-Michel PELLEGRINO, André ALLAMAN, Gilbert PAHUD, Albert BINGELLI, Charles RÜCHTY, René KESSLER, Pierre SAMSON, René MARTIN, Francis FAVRE et Marcel TURRIAN.

Les représentants des associations amies : Alfred TISSOT et Christian COCHARD, représentants de la SVC, Patrick TERRY, abbé-président de la FAV, Jacques DESSEMONTET, président de l'ASVTS, Gilbert CAILLER, président de l'AVVTS, Raymond FUCHS, Président de l'ATVB et Gilbert FRIEDLI, président de l'USTL.

Un merci particulier à René MARTIN qui a accepté, une fois de plus, de relater nos débats pour le journal des Vétérans ainsi que le Tir suisse.

Le président souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres qui, pour la première fois, participent à nos débats. Il leur souhaite beaucoup de plaisir à participer aux activités de notre association.

Personnes excusées : 49 membres nous ont priés de bien vouloir les excuser de ne pouvoir participer à notre assemblée. Parmi ceux-ci nos membres d'honneur Eric BORNAND, Louis Robert PILET, Didier AMY, Joseph SAVONA et Jean-Pierre COCHARD, membre du comité.

Tous ces membres nous souhaitent des débats fructueux et sereins, ainsi qu'une belle journée accompagnée de bons moments d'amitié.

Nous avons une pensée toute particulière pour les membres retenus par la maladie, à qui nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Le secrétaire Bernard SEYDOUX désigne 2 scrutateurs. Jean-Pierre BRESCH et Roland BENOÎT acceptent ce mandat.

L'assemblée se lève et entonne le 1^{er} couplet de « Tout simplement ».

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

Le président communique qu'à l'issue de l'assemblée nous sommes cordialement invités à partager l'apéritif gracieusement offert par la Municipalité de Chavornay. Qu'elle en soit remerciée par l'entremise de Mme Jovanka FAVRE, conseillère municipale, qui ne se fait pas faute d'apporter le salut de l'exécutif et présente cette belle commune, fraîchement fusionnée avec les villages environnants de Corcelles-sur-Chavornay et d'Essert-Pittet.

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 3 février 2018. Avec une probabilité de 90% nous nous retrouverons à Corcelles-près-Payerne.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2016, À MONTREUX

Après vérification, le PV de la 105^{ème} assemblée générale du 6 février 2016 à Montreux a été dûment approuvé par le comité lors de sa séance du 7 mars. Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

HOMMAGE AUX DISPARUS

2016 est une lourde année pour notre association puisque nous déplorons le décès de 24 membres. Deux membres d'honneur ont été accompagnés à leur dernière demeure : René VANNOTTI et Alfred FARDEL. A toutes les familles plongées dans la peine, le comité réitère ses sentiments de profonde sympathie. Un instant de recueillement est observé afin d'honorer la mémoire de nos camarades tireurs qui nous ont quittés pour un monde que l'on dit meilleur.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'activité de notre association est qualifiée de normale. Les affaires courantes ont été liquidées lors de 5 séances de comité. Relevons encore notre participation aux assemblées générales de l'ASTV, la SVC, la SVM, la FAV, l'USTL ainsi qu'à la Conférence des présidents à Aarau. Nous étions présents à la cérémonie du 24 janvier et nous sommes déplacés à la finale JU+VE à Thoune.

En 2016, notre comité a enregistré 29 admissions, déploré 24 décès et 16 démissions. Il a prononcé 1 radiation pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2016, l'effectif comprenait 707 membres dont 36 dames.

La campagne de recrutement auprès des membres nés en 1957, menée par le soussigné et grâce à la mise à disposition des adresses par Jean-Luc CLOUX du comité SVC, a vu l'arrivée de 22 nouveaux tireurs.

Avant de conclure, le président a tenu à remercier chaleureusement ses collègues du comité pour leur travail efficace contribuant à la bonne marche de l'association.

RAPPORT DU CAISSIER

Au terme de l'exercice 2016, notre association dispose des fonds suivants :

Caisse	Fr.	881.75
CCP 10-6086-6		3'839.64
CCP 17-573521-6		4'363.10
Compte E-épargne 92-967492-7		17'894.65

Soit au total **Fr. 26'979.14**

Au 31 décembre 2016, notre association a encaissé Fr. 9'660.- de cotisations et plus de Fr. 3'800.- de dons. Pour les plus généreux donateurs le caissier prend la peine de leur témoigner personnellement et par écrit la reconnaissance de l'ACVTV.

Avant d'achever son rapport, Claude PERRET remercie les membres qui se sont acquittés de leur cotisation dans les délais. A ce jour, 8 cotisations sont encore impayées malgré les rappels.

RAPPORT DU COMPTABLE

André COLLET rappelle que de 2008 à 2014 les exercices se sont tous soldés par des pertes. En 2015, l'exercice était le 1^{er} à se solder par un bénéfice. Celui de 2016 est 3 fois supérieur. Toutefois, ne jubilons pas sur cette bonne nouvelle car 3 fois peu, ça ne fait pas beaucoup. Notre comptable se satisfait d'annoncer un gain de Fr. 913.62

Fortune de l'association au 31.12.2016 : Fr. 129'880.09

Depuis 2 ans nous sommes entrés dans une période de calme et allons au-devant de plusieurs exercices que nous qualifierons de normaux. Dans les 5 ans à venir il ne devrait pas y avoir d'évènements exceptionnels et coûteux, hormis le coût de notre participation à la prochaine FFTV à Zürich en 2019, et d'un don probable pour le prochain tir cantonal vaudois de 2021.

Nous contrôlons donc bien les charges. Le budget pour 2017 prévoit une perte de Fr. 1'250.- principalement due à un nouveau poste intitulé « formation de la jeunesse ».

Au terme de la lecture de son rapport, André COLLET remercie chaleureusement le caissier, Claude PERRET, qui fait un travail exemplaire.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Willy COMTE, vérificateur, lit le rapport. Il propose d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables, avec des vifs remerciements pour l'excellence du travail fourni.

DISCUSSION ET ADOPTION DES RAPPORTS

Les rapports ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

NOMINATION DU COMITÉ

Aucun membre ne souhaite se retirer. Le président Francis ROSSI est reconduit dans ses fonctions par des applaudissements nourris. Il en est de même pour les autres membres du comité.

COMPOSITION DU COMITÉ POUR 2017

Président : Francis ROSSI
Vice-président : André COLLET
Membres : Jean-Pierre COCHARD, Claude PERRET, Michel GRIN, Bernard SEYDOUX et Maurice STETTLER.

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

François CHAPPUIS (rapporteur) et Dominique OSTERHUES (vérificateur) sont reconduits dans leurs fonctions. René FAYET de Morges rejoint la commission en tant que suppléant.

ÉLÉCTION DU BANNERET

L'heure est grave. L'an dernier notre banneret Marcel TURRIAN a souhaité être relevé après 30 ans de bons et loyaux services. Il a été nommé membre d'honneur, titre amplement mérité. A ce jour il n'a toujours pas été remplacé malgré l'appel lancé lors de notre dernière AG et l'avis présent sur notre site internet. Votre comité attend avec impatience.

ACTIVITÉS DE TIR – 300 m., Francis ROSSI

Tir annuel

Les journées de tir ont réuni 228 tireurs à Vernand, soit 3 de plus qu'en 2015 : 31 en catégorie A et 197 en catégorie D. 8 dames y ont également participé. Tous les résultats figurent sur le site internet.

Championnat suisse individuel

Ce championnat connaît une régulière baisse de fréquentation : seulement 167 tireurs (-25). La déception est grande mais l'objectif reste fixé à 200 tireurs. C'est pourtant une excellente occasion de s'entraîner et, pour les meilleurs, l'espoir de se qualifier pour la finale JU+VE.

Concours individuel

Au niveau suisse un de nos membres s'est particulièrement distingué. Il s'agit de Jean-Denis THIEBAUD en cat. A avec un résultat de 99 pts. Il reçoit la médaille de l'ASTV.

Concours JU-VE

Toutes distances confondues, 10 tireurs vaudois se sont qualifiés et tous ont fait le déplacement à Thoune.

Proclamation des rois à 300 m.

Catégorie A	médaille d'or et roi du tir	Eric BOITEUX	246,800
	médaille d'argent	Jean-Denis THIEBAUD	246,400
	médaille de bronze	Jean-Marc SAPIN	244,700
Catégorie D	médaille d'or et roi du tir	Jean-Daniel QUIBLIER	239,600
	médaille d'argent	Jacques DESSEMONTET	239,200
	médaille de bronze	Blaise BUFFET	235,000

ACTIVITÉS DE TIR – pistolet, Jean-Pierre COCHARD

Tir annuel

38 tireurs se sont présentés sur les pas de tir : 24 ont tiré à 50 m. et 38 à 25 m. (+6/2015)

Proclamation des rois

50 m.	médaille d'or et roi du tir	Marx NISSEN	182,4
	médaille d'argent	Raymond BELLENOT	181,2
	médaille de bronze	Jean-Pierre BRESCH	179,1
25 m.	médaille d'or et roi du tir	Bernard ULDRY	197
	médaille d'argent	Gérald CARDINAUX	196
	médaille de bronze	François VERDAN	196

Concours individuel

36 tireurs ont participé à cette compétition, soit 18 à 50 m. et 18 à 25 m. (+8/2015)

Championnat suisse individuel

23 tireurs ont participé à cette compétition, soit 11 à 50 m. et 12 à 25 m. (+4/2015)

Concours JU-VE

2 tireurs se sont qualifiés et ont participé à la finale. Jean-Pierre BRESCH obtient un magnifique 2^{ème} rang à 50 m. en cat C et Georges MELET termine 7^{ème} en cat B.

TIRS ANNUELS 2017

Centre de tir sportif de Vernand

Tir avancé

Samedi 17 juin 2017, le matin. Pour les pistolières, il n'est pas prévu un tir avancé. Toutefois, les empêchées ont la possibilité de prendre contact avec Jean-Pierre COCHARD qui leur proposera une solution.

Journées officielles

Mardi 20.06.2017, après-midi et mercredi 21.06.2017, tout le jour.

Vu la réjouissante augmentation de l'effectif des membres de l'ACVTV, Francis ROSSI, sans être un doux rêveur, espère une participation de 250 tireurs.

Pour assurer la sécurité et pour un bon déroulement de notre tir annuel, le président lance un appel et remercie par avance les membres qui voudront bien s'annoncer comme collaborateurs.

La parole est donnée M. Jean-Pierre KUNZ, vice-président du Comité Central (CC) de l'ASTV qui est, en plus, le chef des tirs de la région ouest. Il nous apporte le salut de notre organe faïtier et informe des préoccupations de celui-ci :

- Certains concours de l'association ne suscitent que peu d'intérêt. Le CC regrette la diminution des participants à la finale JU+VE. Certains tireurs sont qualifiés mais ne se déplacent pas.
- Les tergiversations concernant la classification des armes et les limites de distinctions provoquent de l'agitation au sein des tireurs à 300 m.

Jean-Pierre KUNZ donne encore quelques informations sur la prochaine assemblée des délégués. Celle-ci se déroulera à Hergiswil le 22 avril prochain :

- Présentation de la prochaine FFTV 2019 à L'Albisgütli à Zürich.
- Élection de 2 nouveaux membres du CC pour remplacer les départs de Heinz GRÄNICHER, secrétaire central, et de Fritz KILCHENMANN, chef des tirs région centre. Des candidats ont été trouvés.
- Proposition d'augmentation de la contribution pour la relève.
- Révision partielle des statuts de l'ASTV

Jean-Pierre termine en remerciant le comité de l'ACVTV pour son invitation et se réjouit de la bonne, fructueuse et agréable collaboration. Pour conclure il rappelle notre devise : **pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !**

HONORARIAT

Vétérans d'honneur fédéraux

L'Association suisse des Tireurs vétérans, par l'entremise de son vice-président, M. Jean-Pierre KUNZ, décerne un diplôme et une palme or aux tireurs qui ont atteint l'âge de 80 et plus avec un minimum de 10 ans de sociétariat. Cette année, ce sont 24 membres de notre association qui sont à l'honneur.

Vétérans honoraires cantonaux

Notre association remet un diplôme de vétéran honoraire cantonal aux membres qui sont sociétaires depuis 15 ans. Ils sont au nombre de 20, mais nous n'en remettons que 19, Daniel ARNAUD de Chavornay étant décédé le 1^{er} janvier de cette année.

REMISE DES MAÎTRISES VÉTÉRANS

En préambule, et afin d'informer aussi les nouveaux vétérans, Bernard SEYDOUX rappelle les règles pour l'obtention des maîtrises.

- A compter du moment où le tireur devient membre d'une association cantonale des vétérans il a droit à 2 maîtrises pour le fusil ET le pistolet
- Pour la 1^{ère}, 10 mentions de tir fédéral en campagne
- Pour la 2^{ème}, 6 mentions supplémentaires
- La demande doit être faite jusqu'au 30 septembre de l'année en cours

8 membres de notre association se voient décerner la ou les maîtrises vétérans, dont certains aux 2 distances

1^{ère} maîtrise de l'ASTV à 300 m. :	5 tireurs	pistolet : 3 tireurs
2^{ème} maîtrise de l'ASTV à 300 m. :	2 tireurs	pistolet : 1 tireur

COTISATION ANNUELLE 2018

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 20.-. Sa proposition est acceptée.

PROPOSITIONS ET DIVERS

Représentant la SVC, Alfred TISSOT se réjouit de prendre la parole devant un parterre de tireuses et tireurs de qualité, et apporte le salut amical du comité cantonal. Il renseigne sur les prochaines compétitions de tirs vaudoises et donne quelques informations au sujet des catégories d'armes. Il termine son allocution en félicitant Francis ROSSI pour sa première année à la tête de l'ACVTV et de mener sa première assemblée générale de main de maître. Il souhaite à toutes et à tous une excellente saison pleine de succès.

En conclusion notre président convie à participer nombreux au tir annuel. Il invite chaque membre à recruter de nouveaux vétérans afin de garantir la pérennité de notre association.

Comme à l'accoutumée, c'est la prière patriotique chantée en chœur qui met un terme à cette 106^{ème} assemblée générale, puis les participants sont invités à passer à l'apéritif.

Le secrétaire
Bernard Seydoux